



@

Club Convaincre



Collectif Lyon Rhône

Observation des politiques publiques de la métropole de Lyon

Mandat 2020 - 2026

Présentation par François BUISSON, Pierre GUILHAUME, Bernard LAGACHE, Bernard LASAYGUES, Jean-Louis MONET, Marc MORAIN.

En 2020, pour la 1^{ère} fois le Conseil de la Métropole de Lyon a été élu au suffrage universel direct en même temps que les élections municipales dans le contexte particulier du Covid 19.

Une majorité s'est dessinée des écologistes avec la gauche et Bruno BERNARD, écologue a été élu Président de la Métropole.

Le collectif Pacte civique Lyon Rhône a mené un travail d'observation et d'analyse des 10 principales politiques publiques de la Métropole Lyon depuis le début du mandat.

Un document a été produit, présentant les actions de la Métropole et portant une analyse critique à partir des valeurs du pacte civique.



Résumé de l'étude Observation des politiques publiques de la métropole de Lyon

Pour cette observation des politiques métropolitaines depuis 2020, 10 thématiques ont été retenues correspondant aux enjeux principaux.

Pour chaque thématique, nous avons mené une description des actions réalisées, puis tenté une évaluation, sur le fondement d'une méthodologie éprouvée des drapeaux de couleurs, selon une palette graduée de quatre valeurs, vert, jaune, orange, rouge :

- drapeau vert : satisfaisant, voire très satisfaisant ;
- drapeau jaune : globalement satisfaisant mais des réserves ;
- drapeau orange : insatisfaisant, avec néanmoins des éléments positifs ;
- drapeau rouge : franchement insatisfaisant, voire détestable.

Pour établir cette évaluation, quatre critères ont été sélectionnés :

- L'exécutif métropolitain a-t-il tenu les promesses du candidat ?
- Les résultats marquent-ils un progrès dans la mise en œuvre des quatre valeurs du Pacte civique : créativité, sobriété, justice et fraternité ?
- Les actions menées sont-elles satisfaisantes en termes de démocratie et d'éthique de l'action publique ?
- L'action a-t-elle répondu aux besoins à long terme de la société : justice sociale, écologie, démocratie ?

Le Pacte civique Lyon Rhône espère que ce document sera utile pour déterminer le bilan de la majorité à la tête de la Métropole depuis 2020.

En voici les différents chapitres :

- Introduction
- Politique de solidarité
- Politique de l'habitat et du logement
- Politique d'urbanisme et de développement urbain
- Politique de mobilité
- Politique d'éducation
- Politique culturelle
- Eau publique du Grand Lyon
- Politique de collecte et traitement des déchets
- La Métropole et son budget
- Métropole et démocratie
- Conclusion

Vous pouvez consulter le rapport complet ainsi que le résumé en

<https://pactecivique.fr/2025/10/22/municipales-2026-observations-des-politiques-publiques-de-la-metropole-de-lyon/>

Le débat

Qu'allez-vous faire de ces documents ? Quelle mise à disposition aux citoyens ?

Nous avons fait un résumé de 30 pages et un document complet de 80 pages. Le résumé a été diffusé à 300 sympathisants du Pacte Civique, au Président et à 4 Vice-Présidents de la Métropole, à la presse régionale

Il se trouve sur le site du Pacte Civique et vous pouvez le diffuser.

Nous sommes passés sur RCF pendant 17 mn le matin et une vidéo YouTube a été diffusée sur Lyon mag.

Quels retours des politiques ?

Aucun à ce jour.

Bravo pour ce travail remarquable. Sur la ZFE, où en est-on ?

Les ZFE ne sont pas encore annulées. Elles existent encore. Le discours public qu'elles sont supprimées est faux.

Malgré ce gros travail, nous n'avez rien dit de l'économie de la Métropole. Il serait intéressant que ces chiffres soient diffusés. La campagne démarre sur des mensonges.

Un bon travail. Des questions sur la solidarité. Vous avez évoqué le RSA et l'expérience de Givors. C'était une grande faiblesse de l'ancien département du Rhône qui n'avait pas mis en place d'accompagnement.

Sur les mobilités, vous n'avez pas évoqué le développement du réseau de tramways. L'inconvénient de ce mandat est la multiplication des travaux et des retards sur les dossiers puis leurs fins de réalisation.

Vous n'avez pas parlé des bailleurs sociaux sur les logements. La gestion a-t-il progressé. Sur le budget, les investissements ont-ils des coûts maîtrisés ou sont-ils en dépassements ?

Sur la démocratie, vous avez évoqué ce qui existe comme moyens de concertation. Vous n'avez pas parlé de la commission des services publics locaux (eau, chauffage urbain...). Vous n'avez pas évoqué la possibilité de développer les contrôles citoyens.

Sur le logement, il faut parler du désengagement de l'Etat qui a mis à mal les collectivités. Les bailleurs sociaux ont des coûts d'investissements très lourds et sont tous passés dans le rouge. Cela a freiné les développements souhaités par la métropole ; Sur le budget, les capacités de désendettement ont diminué. Il va y avoir des réalisations qui vont montrer qu'elles valaient le coup. 7 ans pour « rembourser » les réseaux d'eau, de gaz, les tramways ce n'est pas beaucoup.

Le retour en régie public de l'eau a eu lieu sous ce mandat. C'est un succès important. Le passage du privé au public n'a eu aucun écart. L'assemblée des usagers de l'eau a permis de débattre de la tarification avec les 12 m3 gratuits. L'état des lieux est bien fait.

Réponse des orateurs : nous avons dû faire des choix dans notre présentation orale mais tout figure dans notre rapport.

Les relations entre la métropole et les associations ont été bonnes.

Le délai sur la construction de la ligne 6 de tramway est tout à fait correct.

Votre exposé sur la mobilité est excellent. Vous avez vu l'ensemble de la problématique. Faites-en plus de publicité !

Réponse des orateurs : ce travail est la raison d'être du Pacte Civique. Nous faisons cela pour éviter les rumeurs, les erreurs dans le débat public

En tant que conseiller métropolitain écologiste, je suis en ligne avec ce qui est présenté. Merci pour cet énorme travail.

Les travaux de tramway ont conduit à remplacer des réseaux souterrains, un effort nécessaire et pertinent. Nous avons accéléré le remplacement des réseaux d'eau en passant de 0,8% à 1 % de remplacement par an.

Nos relations avec les communes ont été difficiles. Avant 2020, les maires des petites communes étaient sur-représentés par rapport à leur poids démographique. Aujourd'hui, ce déséquilibre a été corrigé par la loi. Une partie du budget d'investissements est réservé aux communes, ce n'est pas une obligation légale. La Métropole a décidé d'inviter aux conférences territoriales les maires qui gardent un poids certain, ce n'était pas obligatoire.

La commission sénatoriale a marqué la légitimité de la Métropole et celle des maires. Cela prend forme.

Un autre usage de ce travail. Le PPV va organiser le 27 février au Palais de la Mutualité une table ronde avec les têtes de liste des candidats à la métropole. Les questions que nous poserons s'appuieront sur ce travail

Il est profondément injuste que deux communes refusent d'accueillir un centre pour enfants : s'occuper des plus vulnérables n'est pas un avis partagé par ces deux communes. Elles refusent d'accueillir ce centre sous prétexte que les enfants ont de 16 à 18 ans. Cela me paraît un abus au nom d'un bien être des habitants. Une pétition anonyme a été organisée par une des deux mairies pour « soutenir » leur position.

Il y a aujourd'hui une attaque en règle de l'Etat et de la Région contre les organisations qui s'occupent des plus démunis.

Prochain rendez-vous :

***Le 27 février au Palais de la Mutualité
Table ronde organisée par le PPV
avec les têtes de liste pour les élections à la métropole***